



17 > 28  
FÉVR. FÉVR.

JEUNESSE, SPORT, VISITES GUIDÉES / ATELIERS / STAGES

## DISPOSITIF - J'APPRENDS À NAGER - HIVER 2025

Le dispositif "J'apprends à nager" revient pendant les vacances scolaires d'hiver du 17 au 28 février.

La Ville propose aux enfants âgés de 6 à 11 ans (scolarisés en école élémentaire) et déjà inscrits en accueil de loisirs des séances gratuites d'apprentissage de la natation.

La Ville de Mantes-la-Jolie encourage le sport comme levier d'éducation pour les plus jeunes en mettant en place le plan national « **J'apprends à nager** » au niveau de son propre territoire. L'initiative s'inscrit dans le cadre du Label national « **Cité Éducative** ».

Elle organise des stages de natation pour les élèves d'écoles élémentaires (classes de CP jusqu'au CM2), déjà inscrits en centre de loisirs pour les vacances scolaires.

Les enfants âgés de **6 à 11 ans** peuvent bénéficier de cet apprentissage **gratuitement** lors de stages pendant les vacances scolaires.

La municipalité prend à sa charge le montant des stages.

**Renseignements au 01 34 78 98 83**

**Attention, places limitées. Inscriptions dès maintenant dans les 3 mairies (Centre-ville, Gassicourt, Val Fourré).**